Information réglementée

Moury Construct SA : Rachat d'actions propres

Ans, le 3 juin 2026.

Conformément à l'article 8 :4 de l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations, Moury Construct annonce avoir acquis le 27 et 29 mai 2026, sur Euronext Brussels, 190 actions propres au prix de 800 € pour un total de 152.000 €.

Ces opérations de rachat ont été effectuées en vertu du pouvoir conféré au conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2023.

Détail de l'opération :

Date	Nombre d'actions	Cours d'acquisition moyen (€/action)	Prix total (€)
27 mai 2026	130	800,00	104.000
29 mai 2026	60	800,00	48.000

Suite à ces opérations, Moury Construct détient 5.920 actions propres sur un total de 400.585 actions, ce qui représente 1,48% du total des actions émises.

Pour toute information complémentaire :

Madame Sonia Laschet
Directrice Financière
Rue des Anglais 6A
B-4430 Ans
Tél : 04/344 .72.11
E mail : investisseurs@moury-construct.be Site : www.moury-construct.be